

## Études spéciales sur les données du recensement de 1996 : Conditions de logement des ménages ruraux

### RÉVISION DES CHIFFRES ESTIMATIFS DE 1996 ET 2001 SUR LES BESOINS IMPÉRIEUX DE LOGEMENT

La SCHL a revu et corrigé, en 2005, ses rapports sur les besoins impérieux de logement. En faisant une vérification des recherches en cours, la SCHL a découvert que certains ménages ont été classés de façon erronée lorsque Statistique Canada a appliqué la formule visant à déterminer les besoins impérieux en matière de logement aux données des recensements de 1996 et 2001. En conséquence, le nombre de ménages qui éprouvaient de tels besoins a été surestimé en 1996 et en 2001. Les données de 1991 ne sont pas touchées. L'incidence de cette erreur varie selon les régions géographiques et les groupes socio-économiques. Pour en savoir plus sur le classement erroné des ménages, visitez le [http://www.cmhc.ca/fr/inso/info/cenofa/rasp/rasp\\_005.cfm](http://www.cmhc.ca/fr/inso/info/cenofa/rasp/rasp_005.cfm).

La SCHL a archivé la série de Points en recherche socio-économiques faisant état des *Études spéciales sur les données du recensement de 1996*. Ils n'ont pas été mis à jour afin de refléter les révisions apportées aux données sur les besoins impérieux en matière de logement. Pour connaître les estimations revues des conditions de logement au Canada, veuillez consulter la série de Points en recherche sur le logement selon les données du recensement de 2001, publiés par la SCHL à partir de 2003. Les numéros 2, 3, 4, 6 et 8 de la *Série sur le logement selon les données du recensement de 2001* contiennent les estimations révisées des besoins impérieux en matière de logement remontant à 1996.

### INTRODUCTION

La SCHL surveille les conditions de logement et fournit des comptes rendus destinés à aider le secteur, les paliers de gouvernement et les organismes à but non lucratif à prendre des décisions, à planifier et à élaborer des lignes de conduite.

La présente étude porte sur les conditions de logement des ménages ruraux. Elle fait partie de la série d'études concises consacrées aux conditions de logement des ménages déclarées dans le Recensement du Canada de 1996. Ces études se fondent principalement sur les données de la série de données électroniques de la SCHL intitulée *Le logement au Canada*.

### TERMINOLOGIE ET DEFINITIONS COURANTES

La majorité des Canadiens ont accès à un logement de **qualité convenable** (ne nécessitant pas d'importantes réparations), de **taille convenable** (nombre suffisant de chambres) et **abordable** (coût d'hébergement inférieur à 30 % du revenu du ménage avant impôts). Des Canadiens vivent dans des logements qui ne sont pas conformes à l'une ou à plusieurs de ces normes. Dans certains cas, ces ménages pourraient louer un autre logement répondant aux trois normes, mais dans d'autres circonstances, ils ne pourraient pas. On considère qu'un ménage éprouve

des **besoins impérieux de logement** si son logement ne répond pas à l'une des normes de qualité, de taille ou d'abordabilité **et** s'il doit consacrer 30 % ou plus de son revenu au loyer moyen d'un logement du marché répondant à ces trois normes.

De plus amples précisions sur la terminologie, les définitions et les données nationales sont fournies dans les premières études faisant partie de cette série, notamment *Conditions de logement au Canada* (Le Point en recherche, numéro 55-1 de la série socio-économique) et *Conditions de logement des ménages indiens de l'Amérique du Nord, Métis et Inuits au Canada* (Le Point en recherche, numéro 55-10 de la série socio-économique).

Pour les besoins de la présente étude, le terme rural désigne une collectivité d'au plus 2 500 habitants<sup>1</sup>. Les ménages des collectivités de plus de 2 500 habitants sont considérés comme urbains.

### RÉSULTATS

#### Contexte 1,6 million de ménages habitent en milieu rural

En 1996, le Canada dénombrait plus de 1,6 million de ménages ruraux (voir le tableau 1)<sup>2</sup>. De 1991 à 1996, le nombre de ménages ruraux a augmenté de 5 % (79 000 ménages), mais a reculé par rapport à l'ensemble des ménages canadiens, passant de 17 % à 16 %.

<sup>1</sup> La SCHL emploie cette définition de rural, toutefois, on utilise nombre de définitions de « rural » dans les analyses socio-économiques au Canada (voir Du Plessis, Valerie, Beshiri, Roland et Bollman, Ray D., [Statistique Canada] et Clemenson, Heather [Secrétariat rural, Agriculture et Agroalimentaire Canada], *Définitions de rural, Bulletin d'analyse — Régions rurales et petites villes du Canada, Vol. 3, n° 3*, novembre 2001, Statistique Canada, Ottawa, n° 21-006-XIF au catalogue).

<sup>2</sup> Cela comprend les ménages ruraux dans les limites des régions métropolitaines de recensement (RMR), mais exclut les ménages agricoles, membres d'une bande ou d'une réserve, les ménages touchant des revenus égaux ou inférieurs à zéro, et les ménages ayant des rapports « coût d'hébergement-revenu » égaux ou supérieurs à 100 %.

Tableau 1 Ménages ruraux et ensemble des ménages\*, par province et territoire, 1991 et 1996

	1991			1996			Changement 1991-1996			
	Ruraux	Ensemble	Ruraux en % de l'ensemble	Ruraux	Ensemble	Ruraux en % de l'ensemble	Ruraux		Tout	
	(milliers)	(milliers)		(milliers)	(milliers)		(milliers)	% de 1991	(milliers)	% de 1991
Terre-Neuve-et-Labrador	86	170	51 %	68	181	37 %	-18	-21 %	12	7 %
Nouvelle-Écosse	100	310	32 %	107	330	32 %	7	7 %	20	7 %
Île-du-Prince-Édouard	17	42	41 %	19	46	41 %	2	9 %	4	10 %
Nouveau-Brunswick	101	243	41 %	98	259	38 %	-2	-2 %	16	7 %
Québec	460	2 480	19 %	482	2 661	18 %	22	5 %	181	7 %
Ontario	397	3 434	12 %	421	3 734	11 %	24	6 %	300	9 %
Manitoba	74	364	20 %	76	381	20 %	2	2 %	16	5 %
Saskatchewan	95	304	31 %	88	318	28 %	-6	-7 %	13	4 %
Alberta	115	829	14 %	123	908	14 %	8	7 %	79	10 %
Colombie-Britannique	107	1 171	9 %	146	1 341	11 %	39	37 %	169	14 %
Territoires du Nord-Ouest	4	12	38 %	4	12	35 %	***	-5 %	***	3 %
Yukon	3	9	35 %	3	11	33 %	***	7 %	2	13 %
<b>Canada</b>	<b>1 563</b>	<b>9 372</b>	<b>17 %</b>	<b>1 642</b>	<b>10 188</b>	<b>16 %</b>	<b>79</b>	<b>5 %</b>	<b>816</b>	<b>8 %</b>

Tous les nombres ont été arrondis.

\* Sont inclus les ménages non-agricoles, non-autochtones, non-membres d'une bande et n'habitant pas dans une réserve, mais dont le revenu est supérieur à zéro et le rapport des frais de logement au revenu est inférieur à un

\*\* Comprend le Nunavut

\*\*\* moins de 500 ménages

Les données provinciales ne comprennent pas les secteurs ruraux à l'intérieur des régions métropolitaines de recensement (RMR). Par contre, les données pour le Canada les englobent.

Source : Série de données électroniques, *Le logement au Canada*, SCHL 2000, tableaux 2 et 3.

Dans des provinces et territoires, la proportion des ménages habitant en milieu rural a grandement dépassé la moyenne nationale, atteignant plus de 30 % de tous les ménages désignés comme ruraux dans les quatre provinces de l'Atlantique, les Territoires du Nord-Ouest (y compris le Nunavut) et le Yukon. Par contre, la majeure partie de l'augmentation du nombre de ménages ruraux survenue entre 1991 et 1996 est attribuable aux importantes provinces comptant moins de collectivités rurales, en l'occurrence la Colombie-Britannique, l'Ontario et le Québec. En fait, la Colombie-Britannique est la seule province qui a enregistré une hausse de la proportion de tous les ménages habitant en milieu rural pour la période allant de 1991 à 1996. La proportion est demeurée la même à l'Île-du-Prince-Édouard, en Nouvelle-Écosse, au Manitoba, en Alberta, mais elle a diminué dans les autres provinces et territoires.

### Les ménages dirigés par un aîné et les ménages autochtones<sup>3</sup> sont plus répandus en milieu rural qu'urbain

Les ménages sont plus susceptibles d'être dirigés par un aîné s'ils habitent en milieu rural (24 %) plutôt qu'en milieu urbain (20 %) (voir le tableau 2). Les proportions de ménages ruraux dirigés par un aîné sont plus élevées en Saskatchewan (38 %) et au Manitoba (30 %). Les proportions de ménages ruraux dirigés par un aîné sont cependant les plus faibles au Yukon (8 %) et dans les Territoires du Nord-Ouest, y compris le Nunavut (12 %) et ces proportions des ménages ruraux non familiaux et non dirigés par un aîné étaient supérieures à la moyenne nationale. Les ménages autochtones comprennent 5 % de tous les ménages ruraux n'habitant pas dans les réserves, soit légèrement plus que la proportion des ménages autochtones vivant en milieu urbain, hors des réserves, qui s'établit à 3 %. Les Territoires du Nord-Ouest (y compris le Nunavut) (77 %), le Yukon (25 %) et le Manitoba (11 %) enregistraient les plus fortes proportions de ménages ruraux autochtones n'habitant pas dans les réserves.

<sup>3</sup> Voir le numéro 55-6 du Point en recherche, *Conditions de logement des ménages autochtones* pour obtenir la définition de ménage autochtone.

Tableau 2 Ménages ruraux\* par type et province ou territoire et comparaison avec le Canada, 1996

	Total prov.		Ménages ruraux par type (%)					
	(milliers)	%	Ménages par un aîné dirigés		Ménages non-dirigés par un aîné		autochtones	Non-autochtones
			Ensemble	Familiaux	Familiaux	Non-familiaux		
Terre-Neuve-et-Labrador	68	100 %	22 %	78 %	71 %	7 %	6 %	94 %
Île-du-Prince-Édouard	19	100 %	25 %	75 %	63 %	11 %	2 %	98 %
Nouvelle-Écosse	107	100 %	26 %	74 %	63 %	10 %	3 %	97 %
Nouveau-Brunswick	98	100 %	24 %	76 %	65 %	11 %	2 %	98 %
Québec	482	100 %	21 %	79 %	63 %	15 %	3 %	97 %
Ontario	421	100 %	24 %	76 %	65 %	11 %	4 %	96 %
Manitoba	76	100 %	30 %	70 %	57 %	12 %	11 %	89 %
Saskatchewan	88	100 %	38 %	62 %	48 %	14 %	8 %	92 %
Alberta	123	100 %	21 %	79 %	65 %	13 %	7 %	93 %
Colombie-Britannique	146	100 %	21 %	79 %	62 %	17 %	7 %	93 %
Territoires du Nord-Ouest**	4	100 %	12 %	88 %	69 %	19 %	77 %	23 %
Yukon	3	100 %	8 %	92 %	63 %	29 %	25 %	75 %
<b>Canada -ruraux (milliers)</b>	<b>1 642</b>		<b>391</b>	<b>1 250</b>	<b>1 037</b>	<b>213</b>	<b>85</b>	<b>1 557</b>
- % du total		100 %	24 %	76 %	63 %	13 %	5 %	95 %
<b>-urbains (milliers)</b>	<b>8 546</b>		<b>1 716</b>	<b>6 830</b>	<b>5 155</b>	<b>1 676</b>	<b>293</b>	<b>8 253</b>
- % du total		100 %	20 %	80 %	60 %	20 %	3 %	97 %
<b>-total (milliers)</b>	<b>10 188</b>		<b>2 107</b>	<b>8 080</b>	<b>6 192</b>	<b>1 889</b>	<b>378</b>	<b>9 810</b>
- % du total		100 %	21 %	79 %	61 %	19 %	4 %	96 %

Tous les nombres ont été arrondis.

\* Sont inclus les ménages non-agricoles non-autochtones non-membres d'une bande et n'habitant pas dans une réserve mais dont le revenu est supérieur à zéro et le rapport des frais de logement au revenu est inférieur à un

\*\* Comprend le Nunavut

Les données provinciales ne comprennent pas les secteurs ruraux à l'intérieur des régions métropolitaines de recensement (RMR). Par contre les données pour le Canada les englobent.

Source : Série de données électroniques SCHL, *Le Logement au Canada*, SCHL 2000, tableaux 2 et 3.

### En moyenne, les ménages ruraux sont mieux logés que les ménages urbains

Les ménages ruraux sont, en moyenne, mieux logés que les ménages urbains<sup>4</sup>. En 1996, on dénombrait 1,2 million de ménages ruraux qui habitaient des logements satisfaisant ou excédant toutes les normes d'habitation, soit 72 % de tous les ménages ruraux dont les besoins de logement avaient été examinés (voir le tableau 3). Il y avait également 215 000 ménages (13 % de tous les ménages ruraux) dont le logement ne répondait pas à une ou à plusieurs des normes, mais qui touchaient un revenu suffisant pour être en mesure de se trouver un logement conforme à toutes les normes. Pris ensemble, environ 1,4 million de ménages ruraux (85 % de tous les ménages ruraux) habitaient ou avaient les moyens d'habiter un logement satisfaisant ou dépassant toutes ces exigences (comparativement à 82 % de tous les ménages urbains).

### Les conditions de logement diffèrent d'un milieu rural à l'autre et entre les zones urbaines et rurales

En 1996, environ 457 000 (28 %) de tous les ménages ruraux habitaient un logement non-conforme à une ou à plusieurs normes d'habitation. Malgré l'augmentation enregistrée par rapport à 1991 (27 %), le pourcentage était toujours bien inférieur aux 33 % de ménages urbains vivant dans un logement ne répondant pas à une ou à plusieurs normes enregistrées en 1996. Les Territoires du Nord-Ouest (y compris le Nunavut) avec 46 % et le Yukon avec 39 % comptaient la proportion la plus élevée de ménages ruraux vivant dans un logement nonconforme à une ou à plusieurs normes d'habitation (voir le tableau 4). Les seules provinces qui enregistraient un pourcentage au-dessus de la moyenne nationale étaient le Nouveau-Brunswick et la Colombie-Britannique, avec 30 %. La province avec la plus faible proportion de ménages ruraux habitant des logements inférieurs aux normes étaient la Saskatchewan (22 %), suivie du Manitoba et de Terre-Neuve-et-Labrador (25 %).

<sup>4</sup> Les ménages ruraux dans des régions essentiellement rurales se retrouvaient moins souvent en deçà des normes d'habitation que les ménages ruraux dans les régions essentiellement urbaines. Ces relations sont examinées de façon approfondie dans Rupnik, Carlo, Tremblay, Juno et Bollman, Ray D., *Conditions d'habitation dans les régions essentiellement rurales*, *Bulletin d'analyse, régions rurales et petites villes du Canada*, vol. 2, n° 4, février 2001, Statistique Canada, Ottawa, n° 21-006-XIE au catalogue.

Tableau 3 Conditions de logement des ménages ruraux\*, Canada, 1996

	1991 (milliers) % de tous ménages ruraux		Ménages ruraux						Ménages urbains	
			Tous ménages ruraux		1996 Propriétaires		Locataires		Tous ménages urbains	
			(milliers)	% de tous ménages ruraux	(milliers)	% des prop.	(milliers)	% des locataires	(milliers)	% des tous ménages urbains
Tous ménages, peu importe les normes	1 563	100 %	1 642	100 %	1 309	100 %	333	100 %	8 546	100 %
Ménages au-dessus de toutes normes	1 144	73 %	1 185	72 %	994	76 %	191	57 %	5 714	67 %
Ménages au-dessous de toutes normes	419	27 %	457	28 %	315	24 %	142	43 %	2 832	33 %
- non-conforme à une norme	366	23 %	398	24 %	277	21 %	120	36 %	2 427	28 %
- abordabilité seulement	172	11 %	201	12 %	122	9 %	79	24 %	1 651	19 %
- qualité convenable seulement	138	9 %	144	9 %	119	9 %	25	8 %	394	5 %
- taille convenable seulement	56	4 %	52	3 %	36	3 %	16	5 %	382	4 %
- non-conforme à plus d'une norme	53	3 %	59	4 %	37	3 %	22	7 %	405	5 %
- abordabilité et qualité convenable	28	2 %	34	2 %	23	2 %	11	3 %	165	2 %
Ménages avec log. non-conforme aux normes	237									
- pas de besoins impérieux	182	15 %	215	13 %	176	13 %	39	12 %	1 248	15 %
- avec besoins impérieux		12%	242	15 %	139	11 %	103	31 %	1 584	19 %

Tous les nombres ont été arrondis.

Sont inclus les ménages non-agricoles, non-membres d'une bande, ne faisant pas partie de la réserve, mais dont le revenu est supérieur à zéro et le rapport des frais de logement au revenu est inférieur à un

Les données pour le Canada comprennent les secteurs ruraux à l'intérieur des régions métropolitaines de recensement (RMR).

Source : Série de données électroniques SCHL, *Le logement au Canada*, SCHL 2000, tableaux 2 et 3.

Quant aux ménages ruraux habitant un logement non conforme à une ou plusieurs normes, la plupart en habitaient un qui n'était pas conforme à une seule norme : 201 000 n'étaient pas conformes à la norme d'abordabilité, 144 000 à la norme de qualité convenable et 52 000 à la norme de taille convenable (voir le tableau 3). La proportion des ménages ruraux occupant un logement non-conforme à la seule norme d'abordabilité (12 %) était inférieure à celle des ménages urbains (19 %). Les 9 % de ménages ruraux vivant dans un logement nonconforme uniquement à la norme de qualité convenable représentaient près du double du pourcentage enregistré dans les régions urbaines (5 %). La proportion de ménages habitant un logement non-conforme à la seule norme de taille convenable était sensiblement la même en milieu rural (3 %) qu'en milieu urbain (4 %).

Les ménages ruraux étaient propriétaires de leur logement dans une proportion plus élevée (80 %) que les ménages urbains (62 %). La part des ménages ruraux habitant un logement non-conforme à une ou à plusieurs normes d'habitation était considérablement plus faible chez les propriétaires (24 %) que chez les locataires (43 %). Les propriétaires ruraux étaient moins enclins à éprouver des besoins impérieux de logement que les locataires. Les plus grandes différences entre les propriétaires et

les locataires ruraux résidaient dans le pourcentage de logements non-conformes à la seule norme d'abordabilité (9 % et 24 % respectivement).

### 15 % des ménages ruraux éprouvaient des besoins impérieux de logement, dont 45 % étaient locataires

Plus de 240 000 ménages, soit 15 % de tous les ménages ruraux, éprouvaient des besoins impérieux de logement en 1996, en hausse par rapport aux 12 % en 1991, mais tout de même en deçà des 19 % des ménages urbains aux prises avec des besoins impérieux de logement. Près d'un ménage locataire rural sur trois (31 % ou 103 000 ménages) éprouvait des besoins impérieux de logement.

### Le revenu moyen des ménages ruraux éprouvant des besoins impérieux de logement représentait le tiers du revenu des ménages ruraux qui n'en éprouvaient pas

Le revenu moyen de l'ensemble des ménages ruraux était de 43 077 \$ en 1996, mais celui des ménages qui n'éprouvaient pas des besoins impérieux de logement (47 868 \$) était trois fois plus élevé que la moyenne du revenu des ménages éprouvant des besoins impérieux de logement (15 380 \$) (voir le tableau 5).

Tableau 4 Conditions de logement des ménages ruraux\* par province, 1996

	Ménages ruraux									Ménages urbains				
	Tous ménages ruraux			Total au-dessus des normes d'habitation		Total en-dessous des normes d'habitation				Total en-dessous des normes d'habitation				
	(milliers)	Dans le besoin		(milliers)	% de tous ménages ruraux	(milliers)	% de tous ménages ruraux	(milliers)	% de tous ménages ruraux	(milliers)	% de tous total en-dessus	(milliers)	Dans le besoin	
		(milliers)	% de tous ménages ruraux										(milliers)	% de tous total en-dessus
Terre-Neuve-et-Labrador	68	11	16 %	51	75 %	17	25 %	11	63 %	31	18	59 %		
Île-du-Prince-Édouard	19	3	15 %	14	73 %	5	27 %	3	54 %	8	5	60 %		
Nouvelle-Écosse	107	16	15 %	77	72 %	30	28 %	16	53 %	72	45	62 %		
Nouveau-Brunswick	98	14	14 %	69	70 %	29	30 %	14	47 %	46	26	56 %		
Québec	482	65	14 %	347	72 %	135	28 %	65	48 %	722	420	58 %		
Ontario	421	59	14 %	301	72 %	120	28 %	59	49 %	1 159	638	55 %		
Manitoba	76	11	15 %	58	75 %	19	25 %	11	60 %	92	51	56 %		
Saskatchewan	88	12	14 %	69	78 %	19	22 %	12	64 %	58	34	59 %		
Alberta	123	16	13 %	90	73 %	33	27 %	16	49 %	220	113	51 %		
Colombie-Britannique	146	31	21 %	103	70 %	44	30 %	31	72 %	418	231	55 %		
Territoires du Nord-Ouest	4	1	33 %	2	54 %	2	46 %	1	71 %	3	1	44 %		
Yukon	3	1	23 %	2	60 %	1	39 %	1	59 %	2	1	59 %		
<b>Canada</b>	<b>1 642</b>	<b>242</b>	<b>15 %</b>	<b>1 185</b>	<b>72 %</b>	<b>457</b>	<b>28 %</b>	<b>242</b>	<b>53 %</b>	<b>2 832</b>	<b>1 584</b>	<b>56 %</b>		

Tous les nombres ont été arrondis.

\* Sont inclus les ménages non-agricoles, non-membres d'une bande qui n'habitent pas dans la réserve, mais dont le revenu est supérieur à zéro et le rapport des frais de logement au revenu est inférieur à un

\*\* Comprend le Nunavut Les données provinciales ne comprennent pas les secteurs ruraux à l'intérieur des régions métropolitaines de recensement (RMR). Par contre, les données pour le Canada les englobent.

Source : Série de données électroniques de la SCHL, *Le logement au Canada*, SCHL 2000, tableaux 2 et 3.

Le revenu moyen variait également selon les différentes normes d'habitation, alors que les ménages dont le logement n'était pas conforme uniquement à la norme d'abordabilité touchaient en moyenne le revenu le moins élevé (20 303 \$) et que les ménages dont le logement n'était pas conforme uniquement à la norme de taille convenable touchaient le revenu le plus élevé (51 977 \$). Le même écart se produisait, peu importe la situation de besoins impérieux et le mode d'occupation des gens dans le besoin. Les 149 000 ménages ruraux éprouvant des besoins impérieux de logement uniquement en raison de la norme d'abordabilité, comptaient pour 60 % de tous les ménages ruraux dans le besoin, touchaient un revenu moyen de 14 234 \$, comparativement aux 18 547 \$ que gagnaient les ménages ruraux éprouvant des besoins impérieux de logement uniquement en raison de la norme de qualité convenable, et aux 21 914 \$ que touchaient les gens dont le logement ne répondait pas à la norme de taille convenable.

### Quels sont les ménages ruraux qui éprouvent des besoins impérieux de logement?

Environ 15 % de tous les ménages ruraux au Canada éprouvaient des besoins impérieux de logement, les pourcentages les plus élevés par rapport à la moyenne nationale étant enregistrés dans les Territoires du Nord-Ouest (y compris le Nunavut) (33 %), au Yukon (23 %), en Colombie-Britannique (21 %) et les plus bas étant enregistrés en Alberta (13 %) (voir le tableau 6).

Quant au type de ménage, la proportion des ménages dirigés par un aîné éprouvant des besoins impérieux de logement était de 15 % pour tout le Canada, soit légèrement plus que la proportion des ménages familiaux (12 %). Selon une répartition établie par province, la part des ménages dirigés par un aîné éprouvant des besoins impérieux de logement était la plus élevée dans les Territoires du Nord-Ouest (y compris le Nunavut) (32 %), au Yukon (28 %) et à l'Île-du-Prince-Édouard (19 %), alors que le pourcentage le plus faible était enregistré en Saskatchewan (11 %).

Tableau 5 Ménages ruraux\*, conditions de logement, revenu et besoins impérieux de logement, 1996

	Ménages ruraux		Pas de besoins impérieux			Éprouvant des besoins impérieux de logement								
	(milliers)	Revenu moyen des ménages	(milliers)	% de tous les ménages ruraux	Revenu moyen des ménages	Tous les ménages avec besoins impérieux			Propriétaires avec besoins impérieux			Locataires avec besoins impérieux		
	(milliers)	Revenu moyen des ménages	(milliers)	% de tous les ménages ruraux	Revenu moyen des ménages	(milliers)	% de tous les ménages ruraux	Revenu moyen des ménages	(milliers)	% de tous les ménages ruraux	Revenu moyen des ménages	(milliers)	% de tous les ménages ruraux	Revenu moyen des ménages
Tous les ménages, normes d'habitation confondues	1 642	43 077 \$	1 399	85 %	47 868 \$	242	15 %	15 380 \$	139	8 %	16 329 \$	103	6 %	14 103 \$
Ménages au-dessus de toutes normes d'habitation	1 185	47 712 \$	1 185	72 %	47 712 \$	0	0 %	N/A	0	0 %	N/A	0	0 %	N/A
Ménages en-dessous														
norme d'abordabilité seulement	201	20 303 \$	52**	3 %	37 731 \$	149	9 %	14 234 \$	76	5 %	15 477 \$	73	4 %	12 937 \$
norme de qualité convenable seulement	144	41 394 \$	100**	6 %	51 416 \$	44	3 %	18 547 \$	36	2 %	18 362 \$	8	0 %	19 381 \$
norme de taille convenable seulement	52	51 977 \$	43**	3 %	58 245 \$	9	1 %	21 914 \$	5	0 %	21 496 \$	4	0 %	22 349 \$
plus d'une norme d'habitation	59	24 058 \$	19**	1 %	43 321 \$	40	2 %	14 714 \$	22	1 %	14 896 \$	18	1 %	14 487 \$

Tous les nombres ont été arrondis.

\* Sont inclus les ménages non-agricoles, non-membres d'une bande, n'habitant pas la réserve, mais dont le revenu est supérieur à zéro et le rapport des frais de logement au revenu est inférieur à un

\*\* Les ménages pouvant se permettre un logement conforme à toutes les normes d'habitation, mais choisissant de demeurer dans un logement non-conforme sont considérés comme n'éprouvant pas de besoins impérieux de logement

Les données pour le Canada comprennent les secteurs ruraux à l'intérieur des régions métropolitaines de recensement (RMR)

Source : Série de données électroniques SCHL, *Le logement au Canada*, SCHL 2000, tableaux 2 et 3.

Les ménages locataires en milieu rural, comptant pour 20 % de tous les ménages ruraux au Canada, constituaient la plus grande proportion des ménages dans les Territoires du Nord-Ouest (y compris le Nunavut) (51 %) et le Yukon (42 %), soit beaucoup plus que celle de la province enregistrant le pourcentage le plus élevée, le Québec avec 23 %. Terre-Neuve-et-Labrador enregistraient la plus faible proportion de ménages locataires en milieu rural (10 %), mais le taux le plus élevé des besoins impérieux de logement pour les locataires ruraux (42 %), soit bien plus que la moyenne nationale de 31 %. Les autres provinces affichant des taux élevés de besoins en matière de logement parmi les ménages locataires ruraux étaient la Colombie-Britannique (41 %) et l'Île-du-Prince-Édouard (37 %).

La majorité des ménages ruraux étaient propriétaires dans toutes les provinces et territoires (sauf dans les Territoires du Nord-Ouest, y compris le Nunavut) et dans tous les types de ménages, la proportion des ménages propriétaires ruraux dans le besoin étant de beaucoup inférieure à celle des locataires ruraux. Seuls les Territoires du Nord-Ouest (y compris le Nunavut) faisaient exception à la règle, alors que 39 % des ménages ruraux propriétaires dirigés par un aîné éprouvaient des besoins impérieux de logement, par rapport aux 27 % de ménages locataires dirigés par un aîné.

Environ 25 % des ménages ruraux autochtones non-agricoles, non-membres d'une bande et n'habitant pas dans une réserve, éprouvaient des besoins impérieux de logement. Le pourcentage était considérablement plus élevé dans les Territoires du Nord-Ouest (y compris le Nunavut) (39 %), en Saskatchewan (32 %) et au Yukon (31 %) et le plus bas au Québec (17 %). Une petite proportion de ménages ruraux autochtones étaient propriétaires de leur maison (64 %) comparativement à la moyenne nationale (80 %), 39 % des ménages locataires autochtones en milieu rural éprouvant des besoins impérieux de logement. Au moins un sur trois ménages locataires autochtones habitant en milieu rural éprouvait des besoins impérieux de logement dans toutes les provinces et territoires, sauf le Québec (25 %) et la Nouvelle-Écosse (31 %).

## CONCLUSIONS

Plus de 1,6 million de ménages vivaient en milieu rural en 1996, traduisant une augmentation de 79 000 ménages par rapport à 1991. Pourtant, la seule province où la proportion de ruraux parmi l'ensemble des ménages a connu une hausse était la Colombie-Britannique. En effet, les propriétaires d'habitations étaient beaucoup plus répandus en milieu rural qu'en région urbaine, représentant 80 % de tous les ménages. Environ 1,4 million de ménages ruraux (85 % de tous les ménages ruraux) pouvaient ou auraient pu se permettre un logement répondant aux trois normes d'habitation.

Tableau 6 Ménages ruraux\* et besoins de logement, certaines caractéristiques, par province au Canada, 1996

	Ménages ruraux et fréquence des besoins impérieux de logement selon le mode d'occupation et certaines caractéristiques																			
	Tous ménages					Ménages familiaux					Ménages dirigés par un aîné					Ménages autochtones				
	(milliers)		% locataires			(milliers)		% locataires			(milliers)		% locataires			(milliers)		% locataires		
		% dans le besoin	% locataires dans le besoin	% propriétaires dans le besoin		% dans le besoin	% locataires dans le besoin	% propriétaires dans le besoin		% dans le besoin	% locataires dans le besoin	% propriétaires dans le besoin		% dans le besoin	% locataires dans le besoin	% propriétaires dans le besoin		% dans le besoin	% locataires dans le besoin	
Terre-Neuve-et-Labrador	68	16 %	10 %	42 %	13 %	48	16 %	11 %	45 %	12 %	15	12 %	5 %	31 %	11 %	4	23 %	15 %	45 %	19 %
Île-du-Prince-Édouard	19	15 %	15 %	37 %	11 %	12	11 %	12 %	32 %	8 %	5	19 %	18 %	49 %	13 %	***	23 %	23 %	53 %	14 %
Nouvelle-Écosse	107	15 %	15 %	34 %	11 %	68	12 %	14 %	30 %	9 %	28	16 %	12 %	44 %	12 %	3	18 %	22 %	31 %	14 %
Nouveau-Brunswick	98	14 %	16 %	34 %	10 %	64	12 %	14 %	30 %	8 %	24	15 %	14 %	45 %	10 %	2	20 %	25 %	33 %	16 %
Québec	482	14 %	23 %	28 %	9 %	306	10 %	18 %	23 %	7 %	102	14 %	23 %	29 %	10 %	13	17 %	42 %	25 %	11 %
Ontario	421	14 %	19 %	32 %	10 %	272	11 %	17 %	28 %	7 %	103	16 %	15 %	43 %	12 %	19	21 %	31 %	38 %	14 %
Manitoba	76	15 %	20 %	27 %	12 %	44	12 %	17 %	26 %	9 %	23	15 %	19 %	30 %	12 %	8	26 %	36 %	38 %	19 %
Saskatchewan	88	14 %	22 %	24 %	11 %	42	13 %	22 %	25 %	9 %	34	11 %	17 %	20 %	10 %	7	32 %	45 %	45 %	22 %
Alberta	123	13 %	20 %	25 %	10 %	80	11 %	19 %	20 %	8 %	26	14 %	12 %	37 %	11 %	9	22 %	28 %	35 %	17 %
Colombie-Britannique	146	21 %	22 %	41 %	16 %	91	20 %	19 %	40 %	15 %	31	16 %	12 %	44 %	13 %	11	29 %	32 %	48 %	20 %
Territoires du Nord-Ouest**	4	33 %	51 %	36 %	30 %	32	33 %	48 %	40 %	27 %	1	32 %	45 %	27 %	39 %	3	39 %	48 %	44 %	34 %
Yukon	3	23 %	42 %	25 %	22 %	1 037	19 %	39 %	21 %	17 %	***	28 %	25 %	31 %	29 %	1	31 %	47 %	34 %	28 %
<b>Canada -1996</b>	1 642	15 %	20 %	31 %	11 %	1 011	12 %	17 %	28 %	9 %	391	15 %	17 %	35 %	11 %	85	25 %	36 %	39 %	17 %
-1991	1 563	12 %	21 %	24 %	11 %	26	9 %	18 %	21 %	9 %	364	13 %	17 %	29 %	11 %	72	23 %	37 %	36 %	16 %
- changements 1991-96	79					3 %					27					13				
-% changement 1991-96	5 %										7 %					19 %				

Tous les nombres ont été arrondis

\* Sont inclus les ménages non-agricoles, non-membres d'une bande ou n'habitant pas la réserve, mais dont le revenu est supérieur à zéro et le rapport des frais de logement au revenu est inférieur à un

\*\* Comprend le Nunavut

\*\*\* moins de 500 ménages

Les données provinciales ne comprennent pas les secteurs ruraux à l'intérieur des régions métropolitaines de recensement (RMR). Par contre, les données pour le Canada les englobent

Source : Série de données électroniques SCHL, *Le logement au Canada*, SCHL 2000, tableaux 2 et 3.

Par contre, 242 000 ménages ruraux éprouvaient des besoins impérieux de logement, soit 15 % de tous les ménages ruraux, y compris près d'un ménage sur trois (31 %) qui louait son logement. Le revenu a un lien étroit avec les besoins de logement, étant donné que 72 % des ménages ruraux éprouvant des besoins impérieux de logement habitaient des logements qui satisfaisaient ou dépassaient toutes les normes, sauf l'abordabilité. La proportion de tous les ménages ruraux éprouvant des besoins impérieux de logement (15 % à l'échelle nationale) est la plus faible en Alberta (13 %) et considérablement au-dessus de la moyenne nationale dans les Territoires du Nord-Ouest (y compris le Nunavut) (33 %), au Yukon (23 %) et en Colombie-Britannique (21 %).

Pour les ménages familiaux des secteurs ruraux, 12 % éprouvaient des besoins impérieux de logement, accusant ainsi une hausse par rapport aux 9 % enregistrés en 1991. Les taux les plus élevés se retrouvaient dans les Territoires du Nord-Ouest (y compris le Nunavut) (33 %), en Colombie-Britannique (20 %) et au Yukon (19 %), alors que le Québec enregistrait le pourcentage le plus faible (10 %). À l'exception de la Colombie-Britannique, de Terre-Neuve-et-Labrador ainsi que des

deux territoires, moins de 10 % des ménages familiaux des secteurs ruraux qui étaient propriétaires de leur maison éprouvaient des besoins impérieux de logement, soit beaucoup moins que la moyenne nationale enregistrée à l'égard des ménages familiaux ruraux locataires de leur logement (28 %).

La proportion des ménages ruraux dirigés par un aîné éprouvant des besoins impérieux de logement était la plus élevée dans les Territoires du Nord-Ouest (y compris le Nunavut) (32 %), au Yukon (28 %) et à l'Île-du-Prince-Édouard (19 %) comparativement à la moyenne nationale de 15 %. Des pourcentages plus faibles ont été enregistrés en Saskatchewan (11 %) et à Terre-Neuve-et-Labrador (12 %). Les ménages locataires ruraux dirigés par un aîné éprouvaient beaucoup plus de besoins impérieux de logement, la moyenne s'établissant à 35 %.

Le pourcentage global des besoins impérieux de logement s'établissait en moyenne à 25 % parmi les ménages autochtones des secteurs ruraux, soit à 39 % pour les ménages autochtones locataires et à 17 % pour les ménages propriétaires, ces deux pourcentages traduisant une légère augmentation par rapport à 1991.

### RÉFÉRENCES

*Conditions de logement au Canada*, numéro 55-1, Le Point en recherche, Ottawa, 1999.

*Conditions de logement des ménages indiens de l'Amérique du Nord, Métis et Inuits au Canada*, numéro 55-10, Le Point en recherche, Ottawa, 2002.

Du Plessis, Valerie, Beshiri, Roland et Bollman, Ray D., Statistique Canada et Clemenson, Heather, Secrétariat rural, Agriculture et Agroalimentaire Canada, *Définitions de « rural », Bulletin d'analyse, régions rurales et petites villes du Canada, volume 3, numéro 3*, Statistique Canada, Ottawa, n° 21-006-XIE au catalogue.

Rupnik, Carlo, Tremblay, Juno et Bollman, Ray D., *Conditions d'habitation dans les régions essentiellement rurales, Bulletin d'analyse, régions rurales et petites villes au Canada, vol. 2, n° 4*, février 2001, Statistique Canada, Ottawa, n° 21-006-XIE au catalogue.

**Auteurs :** Peter Spurr, Spurr Research Associates; et Ian Melzer, John Engeland, et Lance Jakubec, Division des politiques et de la recherche de la SCHL

**Consultants pour le projet de recherche :** Données fournies par Deborah Siddall, Centre d'analyse de marché de la SCHL

### Recherche sur le logement à la SCHL

Aux termes de la partie IX de la *Loi nationale sur l'habitation*, le gouvernement du Canada verse des fonds à la SCHL afin de lui permettre de faire de la recherche sur les aspects socio-économiques et techniques du logement et des domaines connexes, et d'en publier et d'en diffuser les résultats.

Le présent feuillet documentaire fait partie d'une série visant à vous informer sur la nature et la portée du programme de recherche de la SCHL.

Pour consulter d'autres feuillets *Le Point en recherche* et pour prendre connaissance d'un large éventail de produits d'information, visitez notre site Web au

**[www.schl.ca](http://www.schl.ca)**

ou communiquez avec la

Société canadienne d'hypothèques et de logement  
700, chemin de Montréal  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0P7  
Téléphone : 1-800-668-2642  
Télécopieur : 1-800-245-9274

©2003, Société canadienne d'hypothèques et de logement  
Imprimé au Canada  
Réalisation : SCHL  
Révision : 2003, 2007

12-06-07

Bien que ce produit d'information se fonde sur les connaissances actuelles des experts en habitation, il n'a pour but que d'offrir des renseignements d'ordre général. Les lecteurs assument la responsabilité des mesures ou décisions prises sur la foi des renseignements contenus dans le présent ouvrage. Il revient aux lecteurs de consulter les ressources documentaires pertinentes et les spécialistes du domaine concerné afin de déterminer si, dans leur cas, les renseignements, les matériaux et les techniques sont sécuritaires et conviennent à leurs besoins. La Société canadienne d'hypothèques et de logement se dégage de toute responsabilité relativement aux conséquences résultant de l'utilisation des renseignements, des matériaux et des techniques contenus dans le présent ouvrage.